Caf de la Seine-Saint-Denis

Caf de Paris

Adept
Association départementale(s)
pour la promotion et l'accès aux droits des Tsiganes et Gens du voyage

LA CARAVANE DE L'INFO : 93 & 75

L'Adept vous présente les paroles de Tsiganes / Gens du voyage et de Gadjé

NUMÉRO SPÉCIAL, RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL CAF DU 93

FLÈCHE

l'édito de Camille, Fédération des centres sociaux

À l'occasion du renouvellement du projet social de l'Adept en Seine-Saint-Denis, nous avons laissé la parole pour cet édito à Camille Gremez, déléguée fédérale de la Fédération des centres sociaux du 93. L'accompagnement au renouvellement du projet social est une des missions de ce réseau dont l'Adept est adhérente depuis 2013.

La Fédération des centres sociaux et socioculturels de Seine-Saint-Denis fêtera ses trente ans en 2022, la Fédération nationale, ses cent ans. Nos trois valeurs fondatrices, la dignité humaine, la solidarité et la démocratie, sont toujours d'actualité : les inégalités et les injustices sociales >>>

3. Le projet social
6. Résultats du diagnostic
7. Paroles d'usagers et de partenaires
8. Actualités du 75
10. Actualités
12. Chronique

>>> sont tellement nombreuses et partout, l'accès aux droits se complexifie avec la dématérialisation des services publics et les défis sociaux et sociétaux d'hier résonnent avec ceux d'aujourd'hui.
En reconnaissant le projet social de l'Adept en 2014, la Fédération a souhaité s'associer à son équipe salariée et bénévole pour soutenir son action et lui permettre de développer des partenariats dans le cadre de politiques publiques à la fois similaires et périphériques. C'était aussi une manière d'élargir sa propre expertise sur un sujet spécifique : celui des conditions de vie des Gens du voyage. Quand sont évoquées les discriminations en Seine-Saint-Denis, on pense moins aux voyageurs car ils sont peu visibles dans notre activité quotidienne, mais ils font pourtant partie des publics avec lesquels l'éducation populaire prend tout son sens.

Dans un centre social, l'accueil est dit inconditionnel. La fonction accueil est la porte d'entrée du centre social, son ouverture vers le champ des possibles : l'accès aux activités, mais aussi à des projets collectifs et qui sait, à des mobilisations collectives et répondant à des enjeux plus sociétaux. Un projet social est élaboré à partir d'un diagnostic territorial partagé dans lequel les habitantes et les habitants, ceux pour qui nous destinons nos actions, sont pleinement impliqués. Ce projet social permet ainsi de partir des besoins sociaux repérés par les principaux concernés et complétés par les partenaires. Doté de critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs, le projet social est ainsi la feuille de route des équipes bénévoles et salariées qui sont engagées dans l'animation de la vie sociale.

L'Adept fait ainsi partie des quatre-vingt-treize structures de l'animation de la vie sociale que compte notre département. Sur les quarante communes de la Seine-Saint-Denis, trente-deux sont couvertes par une structure agréée par la Caf sur la base de son projet social. Si quarante-huit des soixante-trois quartiers prioritaires disposent d'un centre social et/ou d'un espace de vie sociale, quinze quartiers prioritaires restent encore à couvrir. Avec son public dit spécifique, l'action de l'Adept est vue comme spécifique ; les sujets avec lesquels elle travaille sont pourtant très communs avec ceux des autres centres sociaux du département : l'accès aux droits, la participation des familles, l'épanouissement des enfants, la parentalité, le développement social, etc. Et si son territoire d'intervention n'est pas celui d'un quartier, son périmètre départemental et même interdépartemental depuis son agrément par la Caf de Paris en 2019, induit une vision globale de ces sujets et une adaptation de ses actions aux enjeux de son public.

Nous souhaitons à l'Adept un riche et inspirant renouvellement de projet social et réaffirmons ici, notre soutien à ses côtés pour les nombreux défis à relever et à venir. Et commençons par planter les quelques fleurs qui accompagneront cette démarche, passerelle vers la démocratie et la justice sociale…

Pour en savoir davantage sur la Fédération des centres sociaux de la Seine-Saint-Denis :
https://seinesaintdenis.centres-sociaux.fr/
Et le projet fédéral 2020-2024 : https://seinesaintdenis.centres-sociaux.fr/files/2020/01/Projet-f%C3%A9d%C3%A9ral-livret-pour-web-121219.pdf

Le renouvellement du projet social de l'Adept en Seine-Saint-Denis

Depuis 2003, l'Adept est un centre social et familial agréé par la CAF de Seine-Saint-Denis. Les agréments pour l'Animation Globale et Coordination (AGC) et l'Animation Collective Familles (ACF) ont permis de mieux définir les actions, de les renforcer avec des moyens et de reconnaître le rôle de l'Adept auprès du public Gens du voyage sur le territoire départemental, notamment au titre du soutien à la parentalité.

Historique des agréments du centre social et familial Adept :

- 1er agrément de l'Adept au titre de centre social des Gens du voyage : du 01/07/2003 au 31/12/2004
- Renouvellement de l'agrément « Animation globale » du 1/01/2005 au 30/06/2006
- Renouvellement de l'agrément « Animation globale » du 1/07/2006 au 31/12/2007
- Renouvellement de l'agrément « Animation globale » du 1/01/2008 au 30/06/2009
- Prolongation de l'agrément « Animation globale » du 01/07/2009 au 31/03/2010, afin de revoir le fonctionnement du centre social et en particulier son pilotage.
- Renouvellement de l'agrément « Animation globale » du 1/04/2010 au 30/09/2011
- Renouvellement de l'agrément « Animation globale » du 1/10/2011 au 30/09/2013 et nouvel agrément « Animation Collective familles » sur la même période.
- Renouvellement de l'agrément « Animation globale et coordination » et « Animation Collective familles » du 1/10/2013 au 30/09/2016
- Renouvellement de l'agrément « Animation globale et coordination » et « Animation Collective familles » du 1/10/2016 au 30/09/2018
- Renouvellement de l'agrément « Animation globale et coordination » et « Animation Collective familles » du 1/10/2018 au 30/03/2022

Un projet social doit respecter le cadre réglementaire posé par la CAF en référence à la circulaire n°2012-013 - relative à l'animation de la vie sociale et à celle n°2016-005 - Agrément des structures d'animation de la vie sociale et documents repères pour le référent « familles » et le chargé d'accueil en lien avec la circulaire n° 2012-013.

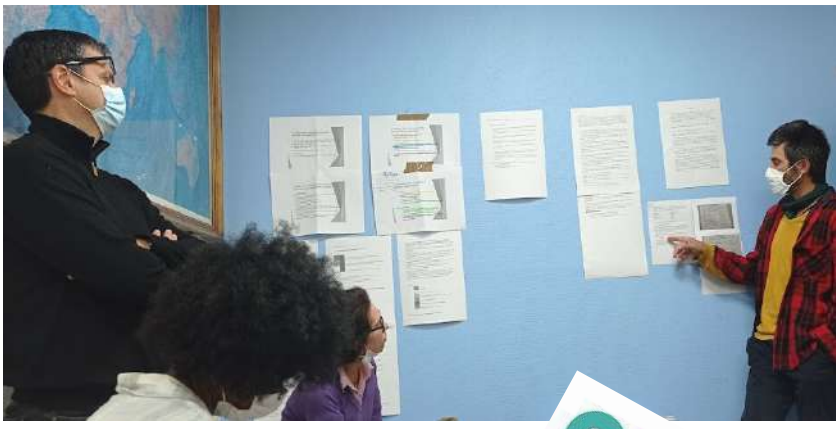

Pour une bonne compréhension de ce cadre et des attendus de la CAF, nous avons fait appel en 2018 à la Scop Accolades avec qui nous avons analysé ces circulaires. Ce travail a été primordial pour notre équipe qui s'interrogeaient sur la place de certaines de nos actions, notamment l'accès aux droits, dans un projet social. Nous nous sommes rappelés que toute l'équipe est concernée par un projet social : agent d'accueil, agent administratif, travailleur social, chargé de mission etc.

Le renouvellement d'un agrément nécessite de réécrire le projet social et de mettre en œuvre des phases d'évaluation, de diagnostic et de définition des objectifs. Il s'agit d'un moment fort qui recentre la réflexion de l'équipe sur le territoire et les besoins des usagers.

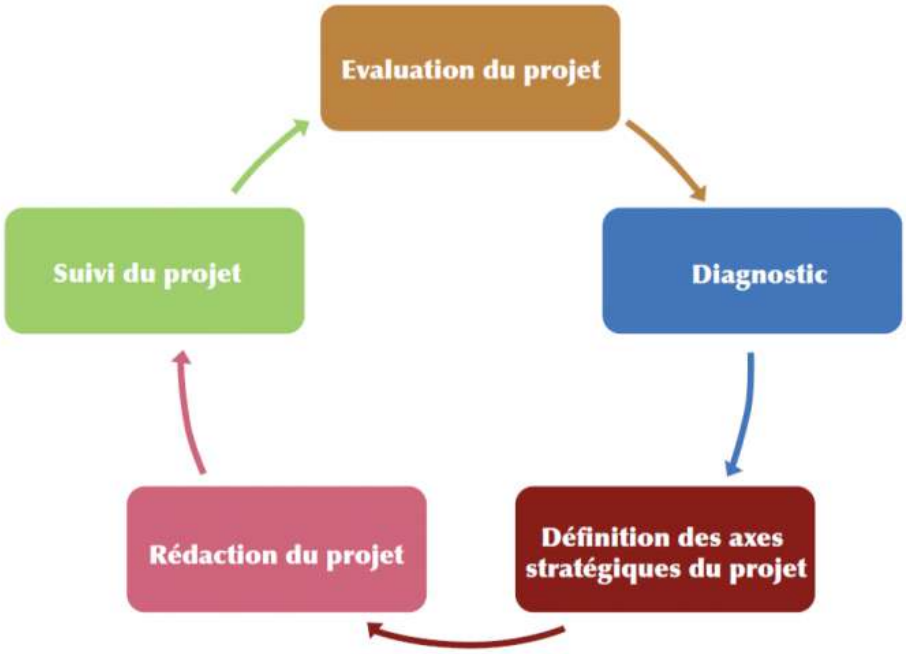

Un projet social ?

Concrètement, le projet social situe l'établissement dans un cadre politique, économique, social, partenarial, en référence à un état des lieux réalisé. Il prend en compte les caractéristiques et les besoins du public pour mieux adapter l'offre d'accueil. Il traduit la fonction de l'établissement et il indique les personnes et partenaires qui ont participé à sa conception. Il explicite les modalités d'élaboration : réunions de travail, questionnaires, brainstorming etc.

L'agrément de l'Adept pour 2016-2018 attribué par la CAF n'étant pas à la hauteur de nos attentes en termes de durée, nous avons sollicité un accompagnement par Accolades, afin de nous apporter un appui méthodologique dans la démarche de renouvellement pour remobiliser toute l'équipe du centre social autour de ce travail collaboratif, et pour que chacun s'approprie le projet et s'implique dans les objectifs.
Ce travail a payé puisque l'agrément suivant a été attribué pour 42 mois avec des échanges avec la CAF très constructifs.
La fin de cet agrément approche et depuis le printemps 2021 les travaux consacrés au renouvellement ont repris, de nouveau avec le concours d'Accolades pour 6 journées d'accompagnement.
Deux enjeux supplémentaires sont à intégrer dans la démarche :

- L'association gère désormais deux centres sociaux (en Seine-Saint-Denis et à Paris), l'ensemble des équipes étant mobilisé, avec des enjeux de territoire.
- La situation de crise sanitaire liée au covid-19 depuis mars 2020 nécessite de repositionner la démarche pour prendre en compte ce contexte et interroger les méthodes d'accompagnement des professionnels.

Pour cette nouvelle démarche de renouvellement, nous sommes désormais presque une vingtaine de personnes à y travailler et à nous réunir.
Les premiers travaux se déroulent en période de crise sanitaire et à l'orée d'un reconfinement. Nos réunions se tiennent encore en visioconférence. Nos interlocuteurs de la CAF nous confirment que la crise Covid a profondément altéré l'activités des centres sociaux, et en particulier les actions collectives. Il est important de nous pencher sur ces aspects pour identifier ce que nous pouvons valoriser.

Pour mener à bien cette démarche, l'équipe se répartit en trois groupes :
- un groupe sur l'évaluation du projet 2018-2022 et le bilan des actions ;
- un groupe « usagers » chargé de piloter l'évaluation et le diagnostic auprès des bénéficiaires de nos actions ;
- un groupe « partenaires » piloté par la référente familles dont une des fonctions est la coordination des partenaires.

Les temps forts de ces étapes sont les enquêtes de terrain durant l'été auprès des usagers et la rencontre avec les partenaires pour partager un diagnostic territorial, le 7 septembre dernier.

Au début de l'automne 2021, nous nous penchons sur tous ces résultats et ces données croisées. Nous les analysons et faisons émerger les enjeux suivants, qui traduisent notre ambition auprès des Gens du voyage pour les quatre prochaines années :

L'amélioration des conditions de vie par une plus grande stabilité, une sécurité et une qualité résidentielle, et le développement des solutions et des offres d'accueil et d'habitat.

L'acquisition d'une autonomie durable dans la vie quotidienne pour trouver soi-même les ressources, et en particulier un accompagnement dans la transition vers les usages numériques.

Le développement de la capacité à agir des voyageurs (pour les personnes, pour les familles, pour les jeunes, pour la communauté, le groupe etc.).

Une dimension primordiale apparaît au centre de nos réflexions : nous souhaitons réinvestir les lieux de vie de manière soutenue pour consolider le centre social mobile.

Sur cette base, nous définissons les axes du projet social incluant l'axe du projet familles ; nous les déclinons en objectifs stratégiques et opérationnels.

Pour valider cette arborescence, mais aussi présenter l'avancement de la démarche, nous réunissons ce mardi 16 novembre 2021, le comité de pilotage du renouvellement de notre projet social. Il réunira la CAF, la Fédération des centres sociaux, des partenaires, des membres de l'équipe, des administrateurs, des représentants des usagers.
Ce numéro de la Caravane de l'info sort au moment de ce comité de pilotage, pour être diffusé en primeur aux participants et appuyer la démarche.

LANTERNEAU

Lumières sur nos travaux

La synthèse de l'évaluation et du diagnostic des partenaires

Quelles sont à votre avis les priorités d'interventions ?

	Spécificités des publics à prendre en compte : Approche individuelle et systémique
	Habitat et conditions de vie à stabiliser ▶ Question de l'errance
	Accès et maintien des droits : santé scolarité domiciliation, alpha, au-devant des publics (axes concrets de travail)
	Création de réseaux de partenaires ▶ Identifier les lieux de vie : cartographie, repérage des acteurs ▶ Plus de collaborations et actions communes (informations actions organisations projets spécifiques)
	Connaissance du public, formation des acteurs, aller vers le droit commun

Sur quoi seriez-vous prêts à coopérer rapidement ?

Priorités :	
	Favoriser l'ancrage territorial et lutter contre l'errance forcée
	Développer la connaissance du public
	Le partenariat, indispensable
	Faire vivre le schéma départemental, comprendre le contexte
	Faire des ponts entre les dispositifs de manière interdépartemental ou régional
Interventions :	
	Manifestations culturelles régulières. Créer un centre culturel, un lieu ressource, Fête du voyage, lieux conviviaux sur les espaces de vie
	Repérer des personnes ressources dans chaque secteur, collectivité
	Animer une réflexion régulière sur la question avec les partenaires, développer une dynamique, synergie des acteurs (place de l'Adept)
	Utiliser les réseaux

Le public vieillissant ainsi que les habitants des aires d'accueil expriment leur mal-être sur leur lieu de vie. L'importance de la stabilité de séjour a été évoquée à plusieurs reprises.
La période de la Covid n'a fait qu'accentuer l'isolement familial et extérieur. Le lien social s'est fragilisé encore davantage. Malgré tout, beaucoup de solidarités familiales.
La déscolarisation en primaire est flagrante. Chez certains parents, la peur de mélanger leur enfant avec les Gadjé est très forte.
C'est majoritairement l'Adept qui apporte des réponses adaptées au niveau de l'accès au droit ; peu de demandes auprès du droit commun. Les préoccupations du quotidien sont une priorité au détriment des activités proposées par un centre social.
Ce sont principalement les hommes qui travaillent, sous le statut autoentrepreneur. Lorsque le lieu de vie est stable, une plus grande proportion de femmes travaille dans le salariat. Parmi les personnes interrogées, beaucoup étaient retraitées.

LEGENDE des thèmes abordés

- DIMENSION SPECIFIQUE
- HABITAT ET CONDITIONS DE VIE
- ACTIONS CONCRETES, ACCOMPAGNEMENTS ET MEDIATIONS
- RESEAUX ET PARTENAIRES
- CONNAISSANCE DU PUBLIC ET DROIT COMMUN
- STRATEGIE ET LOBBYING POLITIQUE

Résultats du bilan et du diagnostic avec les usagers

Les réponses ont été collectés aussi bien au centre social que sur les lieux de vie auprès de personnes domiciliées ou non à l'Adept.

La relation à l'Adept : Un fort attachement et une certaine nostalgie du fait de l'ancienneté de l'association, mais aussi une dépendance importante liée au manque d'autonomie.
Pour les usagers, l'Adept est un espace de rencontre, de partage et d'écoute soutenue par sa différenciation du droit commun et son accueil spécifique.
La crise sanitaire : les usagers ont apprécié la présence sur le terrain, le lien constant ainsi que l'aide matérielle (distribution de masques et de tickets alimentaires) et administrative.
Projections : en priorité, l'amélioration des situations financières et des conditions d'habitat.
Participation aux animations du centre social autour d'activités manuelles et des temps festifs, dans la limite de difficultés de santé et de l'instabilité géographique liée au voyage.

Quels sont vos besoins ?
• Accompagnement social global : santé, logement, scolarité.
• Lieu de séjour stable, terrain, environnement convenable, accès aux fluides.
• Aides financières notamment prêts pour l'achat des caravanes.
• Soutien scolaire Cned et alphabétisation pour les adultes.

AUVENT

Tribune libre

Propos recueillis durant le diagnostic effectué auprès des usagers et des partenaires dans le cadre du renouvellement du projet social 93 de l'Adept.

Usagers

Où trouvez-vous de l'aide ?

« Même si je suis loin j'appelle l'Adept, un peu mon fils pour la DTR (ndlr : déclaration trimestrielle des ressources), mais si c'est compliqué, l'Adept ! »

Comment vous sentez-vous là où vous êtes actuellement ?

En errance : « Je viens d'être expulsée, on est dans la boue, trous d'eau. Pas de courant »

En aire d'accueil : « Pourquoi on paie alors qu'on entretient à nos frais ? » (Aulnay-sous-bois)

« On se sent bien mais l'environnement est pas terrible » (Blanc-Mesnil)

Quels sont vos besoins ?

« Avoir de l'eau, du courant. Je veux travailler, avec ce que je touche, je m'en sors pas »

« Il y a toujours des besoins. Quand on se fait chasser des terrains, ça je vais pas me répéter »

« On paie cher un bout de pierre » (ndlr emplacement d'aire d'accueil)

Partenaires

Selon vous, quelle a été la plus-value de notre collaboration durant la crise sanitaire ?

« Le maintien de l'accompagnement pour des personnes éloignées des informations et ne pouvant mobiliser seules les aides publiques » Conseil départemental du 93 (CD93)

« Identification des problématiques dont l'Éducation nationale n'a pas connaissance, médiation, identification des familles » Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (Casnav)

« Un grand soutien moral pour les personnes afin de lutter contre un isolement et enfermement anxiogène » Socio-esthéticienne intervenante à l'Adept

« Un allié fondamental face à des partenaires associatifs en difficulté et moins outillés pour répondre aux besoins des publics accueillis sur des aires d'accueil » Grand Paris Sud Est Avenir Créteil (GPSEA Créteil)

Quels seraient, selon vous, les axes d'amélioration ?

« Dans le cadre de la crise sanitaire une collaboration étroite avec les services médicaux serait la bienvenue » Paris Terres D'envol, intercommunalité qui regroupe huit villes de Seine-Saint-Denis au Nord est de Paris

« Mise en œuvre d'actions communes auprès du public » Caisses d'Allocations Familiales (CAF)

« Faire mieux connaître la structure à l'échelle de l'Île-de-France » Emmaüs Habitat

« La mise en place d'un observatoire sur les opérations de terrains familiaux locatifs ou d'habitat adaptés » Ville de Montreuil

La solidarité et les aides partenariales

La réalité du quotidien pour beaucoup de familles sur les aires d'accueil de Paris ces derniers mois ont été du partage et de la solidarité entre elles. Chez les Gens du voyage, l'entraide entre frères et sœurs est importante. Et sur une même aire d'accueil, la famille est grande… Depuis l'épidémie de la Covid19, l'augmentation du coût de la vie a fait qu'il est plus difficile de faire la fin du mois avec les ressources de la famille, qui vit souvent du RSA. Fort heureusement, les aides exceptionnelles accordées par la ville de Paris ont permis à beaucoup de familles, en rupture de droits, de subvenir aux besoins du quotidien. Le partenariat avec la Fondation Abbé Pierre (FAP) a également permis une distribution de tickets services aux familles en difficultés de budget ces derniers mois.

Quelques changements sur les aires cet été

Depuis cet été, nous voyons l'arrivée de plusieurs groupes familiaux qui stationnent aux abords de l'aire du Bois de Vincennes et sur l'aire du Bois de Boulogne. Pour des raisons de santé et de regroupement familial, les aires d'accueil de Paris sont pleines. Il ne nous est pas possible d'ignorer la présence de ces familles, dès lors nous essayons de les accueillir au sein du Centre social et notre écoute est importante. Mais, elles n'ont pas accès aux commodités sanitaires, faute d'emplacement libre à l'heure actuelle. Malgré tout elles souhaitent rester, en attendant qu'une place soit vacante et que leur vie sociale aille mieux.

Le coin Santé - Covid

Notre présence sur les aires d'accueil des Gens du voyage de Paris nous a permis d'échanger régulièrement avec les voyageurs et les voyageuses sur nos manières de vivre les tests de dépistage de la Covid19 et les vaccins contre cette maladie.

En ce qui concerne les tests, ce qui a été le plus exprimé est la peur de la douleur d'autant qu'une des images de ces tests montrait la longue tige remontant au cerveau. Aujourd'hui faire un test ne pose de problèmes à presque plus personne. Avec la mise en place d'une preuve d'absence de maladie pour pouvoir accéder à de nombreux lieux, le test est même devenu un acte évident quand bien même embêtant.

En ce qui concerne les vaccins, les représentations et analyses se sont transformées de manières bien différentes. Ils nous ont avant tout été présentés dans leur dimension religieuse. Il s'agissait de l'inoculation de la "bête", d'une chose relative à l'apocalypse. Il n'était donc pas question de se faire vacciner. Questionné en retour j'ai fait part aussi bien de mon positionnement professionnel que personnel considérant qu'une expression de soi plus personnelle est un enjeu dans le cadre du travail social. Aujourd'hui, une importante partie des gens sur les aires est vaccinée. Quant au rapport au risque sanitaire qui traverse un certain nombre, plusieurs faits spécifiques peuvent expliquer cette bascule. Tout d'abord un changement de perception religieuse en repoussant le temps apocalyptique et tient compte du message diffusé de fait par le président de « Vie et lumière » en se faisant vacciner. Un autre aspect est apparu avec l'obligation de présenter une preuve d'absence de maladie pour accéder à certains lieux. Cette mesure a été ressentie, comme beaucoup d'autres, comme une restriction abusive de nos libertés et c'est donc sous la contrainte qu'une partie des gens s'est vaccinée. Cette attitude a généré des remarques politiques. Un lien a été fait entre cette mesure et l'accélération de l'ébranlement de la démocratie par des politiques autoritaires. L'appréhension du résultat des prochaines élections présidentielles, en anticipant le risque d'être la proie de politiques racistes, s'est alors exprimée. >>>

>>> Au regard de ces éléments, qu'en est-il alors de notre action de prévention santé ? Le fait d'avoir été à l'écoute et dans l'accompagnement nous a permis de mobiliser les moyens nécessaires au moment où notre public nous l'a demandé. Nous avons ainsi organisé une séance de vaccination. La peur des effets secondaires de la deuxième injection en limite l'impact mais nous en sommes là.

Les sorties en famille

Avec l'arrivée espérée des beaux jours de l'été, nous avions prévu des sorties familiales demandées par les familles. Un financement exceptionnel de la CAF75 en facilitait la réalisation.

Sur l'aire du Bois de Vincennes cela était prévu avec l'équipe du centre de loisirs et ainsi permettre à l'ensemble des enfants d'en bénéficier. Pluie et passe sanitaire ont tout chamboulé. À la place, une sortie à la tour Eiffel s'est faite sous un temps gris avec une seule famille. C'était sans compter sur la mobilisation de certaines femmes : à la fin de l'été, à quatre, elles se sont occupées des courses et de la fabrication des sandwiches pour quarante personnes maximum. De notre côté, nous assurions un véhicule pour les personnes ayant des difficultés de déplacement et le téléchargement des attestations "minima sociaux" afin de bénéficier de la gratuité pour celles et ceux qui voudraient monter sur la tour Eiffel.

L'ampleur de l'incertitude jusqu'au dernier moment de la réalisation de l'activité telle qu'imaginée peut-être étonnante pour les Gadjés. Ce jour-là, c'est l'ensemble de l'aire qui s'est mobilisée et nous sommes partis à cinquante femmes et enfants ! Les personnes se sont "régalées" de ce bon moment "entre femmes" dont elles n'ont pas l'habitude. Mais pour la prochaine fois certaines demandent de ne plus emmener les enfants sans leurs parents directs (père, mère) afin de prévenir les problèmes relationnels qui ont eu lieu avec des Gadjés.

Sur l'aire du Bois de Boulogne il en est allé autrement. Les deux aires étant liées, un pique-nique au Champ-de-Mars était aussi prévu. Mais un décès a eu raison d'une sortie déjà très incertaine car perçue comme éloignée. C'est finalement une sortie de proximité, à pied, dans le bois qui nous a emmené. Là-aussi le dernier moment est propice à tous les possibles, puisque c'est bien plus nombreux et nombreuses, une trentaine de personne, que prévu que nous sommes parties. Depuis, ayant découvert le lieu, certaines y sont retournées. C'est en octobre que, sous l'impulsion de quelques femmes, l'idée de la sortie à la tour Eiffel a été réactualisée. Et cela s'est fait ! C'était notre première sortie éloignée de l'aire après un an et demi de tentatives annulées ! Elle a, de plus, permis à l'équipe du centre de loisirs de venir et ainsi d'avoir une première expérience d'une sortie en-dehors de l'aire dans la perspective d'en organiser d'autres lors de leurs venues.

Le centre social parisien est à la recherche de volontaires bénévoles et d'un service civique pour renforcer nos équipes. Si intéressé, contactez-nous à l'accueil de l'Adept au 01.48.31.19.71 ou par email à l'adresse secretariat@adept-asso.fr

L'Île aux enfants

As-tu déjà vu des rennes de Noël en chocolat ?

Cette année, pour Noël, nous te conseillons une recette facile à faire et que tu peux varier, selon tes envies du moment :
Découpe des tranches de pain de mie en forme de coeur (à l'aide d'un moule ou bien même, de ciseaux propres). Tartines les tranches avec ce que tu as choisi (caramel, chocolat, confiture,...).

Assemble deux coeurs de pain de mie de façon à former un sandwich et coinces deux bretzel pour faire des oreilles à ton renne.
Maintenant, il ne reste plus que les yeux et le nez ! Dépose deux pépites en chocolat pour faire les yeux, puis un smarties (ou M&MS, fraise Tagada,...) pour lui faire un petit nez rouge.

A toi de jouer ! N'hésite pas à nous dire ce que tu en as pensé et à nous envoyer des photos.

Les ingrédients :
- Pain de mie
- Caramel, chocolat, confiture, miel... Ce que tu préfères
- Bretzel
- Pépites de chocolat
- Smartie, M&MS, fraise Tagada, ou autre petite sucrerie colorée
- Un grand appétit !

PORTILLON
Actualités

Un chemin de mémoire et de résistance

« Mon compagnon de scène était un poney noir baptisé Pompon. J'étais haut comme trois pommes et je sautais dessus depuis la piste et je paradais, debout sur son dos ». Ainsi commence l'exposition (1) consacrée à la vie de Raymond Gurême, né en 1925 et décédé en 2020.
Tour à tour avec sa famille, saisonnier agricole, ferrailleur, forain avec un manège à poneys… Jusqu'à ce que dans les années 1960, confronté aux « écueils du voyage », il achète un terrain dans le département de l'Essonne pour s'y installer. Il consacre ses dix dernières années à divulguer son histoire, celle de sa famille et de tous ceux qui n'ont pas pu parler ou que l'on n'a pas écoutés, plus de six mille cinq cents Tsiganes, - Gens du Voyage internés arbitrairement dans une trentaine de camps en France.
En effet, Raymond Gurême avait été interné dans un camp pour nomades avec sa famille en 1940 alors qu'il avait quinze ans, puis dans d'autres camps, dont celui de Montreuil-Bellay, autant de camps dont il s'échappait pour ramener de la nourriture à sa famille. Après un passage dans un camp dont il s'évadera, il est entré dans la résistance. « Jamais nous ne pensions que d'autres Français nous traiteraient comme des moins que rien alors que mon père avait fait la guerre de 1914-1918 » déclarait-il à l'AFP en 2010.
(1) Visible à la médiathèque Matéo Maximoff, Fnasat, 59 rue de l'Ourcq 75019 PARIS, consultable et téléchargeable sur http://exposition-raymond-gureme.fnasat.asso.fr/

La Fnasat a sorti le deuxième numéro de sa lettre d'information ! Pour la lire, http://www.fnasat.asso.fr/lettreInfo/FnasatInfo2/Fnasat-Info2.pdf

L'arrêté du décret n° 2019-1478

Le 26 décembre 2019 paraissait le décret no 2019-1478 relatif aux aires permanentes d'accueil (APA) et aux terrains familiaux locatifs destinés aux gens du voyage, pris pour l'application de l'article 149 de la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté.
Un arrêté d'application de cet arrêté était attendu, il est enfin paru ce 8 juin 2021 !
Nous n'allons pas ici faire une analyse de ce texte mais rapporter les principaux aspects.

- S'agissant des aires d'accueil, un modèle de convention d'occupation temporaire est établi par l'annexe 1, qui rappelle, notamment, la signature obligatoire d'un état des lieux contradictoires, que le dépôt de garantie est égal à un mois de droit d'emplacement, qui fait référence au règlement intérieur que les parties (gestionnaire et occupant) s'engagent à respecter, rappelle que le droit d'usage doit être décomposé (prix de la place, de l'eau, de l'électricité)…s'applique sur l'ensemble du territoire à toutes les collectivités gestionnaires d'APA.
- S'agissant des terrains familiaux locatifs, les annexes 2 à 5 de l'arrêté précise les éléments de prescriptions techniques y compris de mises en accessibilité, la liste limitative des pièces justificatives qui peuvent être demandées pour son attribution et le modèle de bail à conclure entre le gestionnaire et le locataire, très attendu également.

Pour en savoir plus, https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043677900

Les propositions retenues par la Dihal

Un document de travail réalisé par la Dihal (Délégation interministérielle à l'hébergement et l'accès au logement) présente une synthèse des propositions qu'elle a retenu, issues d'associations telles que la Fnasat, l'ANGVC, l'Udaf, Soliha, l'Asnit, sur le sujet de la « stratégie nationale d'inclusion des Roms, volet Gens du voyage ». Parmi ces propositions on retiendra, sur le champ de l'accès aux droits « veiller aux effets discriminatoires de l'illectronisme », sur le champ de la scolarité « renforcer les moyens consacré à l'accompagnement pédagogique et étendre aux Gens du voyage le bénéfice de l'action de médiation scolaire », sur le champ de la santé « développer la médiation sanitaire pour les personnes vulnérables et s'assurer de l'égal accès aux soins des Gens du voyage » et sur le champ de l'accueil et de l'habitat « reconnaître la résidence mobile comme un logement

dans le code de la construction et de l'habitation et prendre en compte l'habitat des Gens du voyage dans les documents de programmation (PLU, PLUI, PDALHP) ». Cette stratégie d'inclusion sera présentée à la prochaine Commission nationale consultative des Gens du voyage en janvier 2022, il ne reste qu'à souhaiter que ces propositions soient par la suite retenues par les différents ministères concernés et mises en œuvre.

Le rapport de la Défenseure des droits

Sur les mêmes sujets on peut consulter le rapport du 5 octobre de la défenseure des droits, Claire Hédon. Elle alerte sur les discriminations systémiques vécues par les gens du voyage et les insuffisances tant quantitatives que qualitatives en matière d'aires d'accueil et souligne que l'absence de reconnaissance de la caravane comme « logement » est notamment à la source de discriminations dans différents domaines :

la domiciliation, le lieu d'imposition, l'ouverture d'un droit aux aides au logement (APL), l'accès aux crédits et aux assurances, la protection contre la suspension des fluides et de l'eau en période hivernale, l'obtention du droit de garde d'un enfant, etc.
https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/rap-gensvoy-num-04.10.21.pdf

CHRONIQUE

Recueil publié par l'association du Centre social Gens du voyage – Voyageurs 72 (Sarthe), pour valoriser l'histoire de personnes vieillissantes.

Pour ne pas voyager au pays de l'oubli

Linda Zreik et Georges Pacheco

Laissons pour commencer, la parole à son président qui présente l'action de Voyageurs 72 : « L'association du Centre social Voyageurs 72 existe depuis 2002, a pour mission de favoriser la connaissance réciproque entre Voyageurs et sédentaires, de mettre en place des actions diverses dans tous les domaines de la vie quotidienne afin de répondre aux besoins et préoccupations des Gens du voyage. La structure accorde une place prépondérante au lien social, à l'implication et à la participation des Gens du voyage dans le cadre de ses actions. Au fil des ans, Voyageurs 72 a noué des relations privilégiées avec les Voyageurs, et en particulier avec les plus âgés qui exprimaient souvent un sentiment d'isolement, une perte de place centrale au sein de la famille.
Pour lutter contre la solitude, l'isolement social et géographique des Voyageurs les plus âgés, l'association a mis en place le projet Pour ne pas voyager au pays de l'oubli. *» Christian Mercier.

Le projet visait, avant tout, la valorisation de la parole des plus anciens, leur savoir, leur expérience de vie, afin de les transmettre aux jeunes générations. Linda Zreik, animatrice au Centre social et Georges Pacheco, auteur photographe, sont allés à leur rencontre. Ils ont ainsi recueilli les témoignages évoquant tous les sujets leur histoire familiale propre, de l'enfance à la construction de leur propre famille ; le voyage tel qu'il existait autrefois avec leur métier et leurs activités, l'école, le stationnement et le vécu de l'habitat... La directrice, ainsi que des bénévoles de l'association ont également contribué à cet ouvrage. La culture des Voyageurs, avant tout orale, se transmet de génération en génération pour raconter le temps d'avant. Le recueil de ces récits, a donc eu pour ambition de maintenir la mémoire des anciens, pour les nouvelles générations qui ne connaissent pas forcément la diversité de leurs racines ni la richesse de l'histoire de leur famille.

L'association a également la conviction de l'importance de laisser une trace de ce qui a été, pour mieux comprendre le présent.
In fine, ce sont neuf personnes qui ont accepté que leur récit soit publié, illustrant ainsi la diversité des réalités de vie. Ce sont leurs témoignages que vous découvrirez dans cet ouvrage et qui ne manqueront certainement pas de vous intéresser et de vous toucher par la richesse des récits et la qualité des photos.
Notons aussi que, bien que les entretiens aient été transcrits, l'association a veillé à rester au plus près de l'expression orale de chaque personne. Un lexique figurant à la fin de l'ouvrage donne la signification de certains mots ainsi que des formulations spécifiques, tant pour la grammaire que la prononciation, qui facilitent la compréhension du lecteur et donnent une dimension poétique.

> " Mes parents, ils avaient pas de caravanes à chevaux. Avec mon mari on était en combinage. Mariés comme les Manouches. Je me suis mariée toute petite, quand j'étais jeune… Avant, pas de machine à laver, je lavais à la main. Je lavais tout le temps. Dans les grandes bassines, je mettais la lessive et je lavais tout. Ça trempait et puis je brossais. Tout le temps. " Céline Dissemberg, dite Dadaye. A Changé, le 17/10/2021 ; p.13.

Pour conclure, avec Christian Mercier, nous souhaitons :

> « Que ces récits de vie puissent contribuer à mieux faire connaître l'univers des Gens du voyage auprès des jeunes générations de Voyageurs comme auprès des sédentaires ».

*Le projet a fait partie des six lauréats retenus dans le cadre de l'appel à projet lancé par la Fnasat en 2017, et financé par le ministère de la Culture et de la Communication.

Marie-Claude Vachez

Ont participé activement à la rédaction de ce numéro :
Patrick Briens, président et directeur de publication
Ariane Koblik, directrice
Marie-Claude Vachez, administratrice
Juliette Faucheux, chargée de développement habitat
Camille Gremez, Fédération des centres sociaux
Ana Carrizo, responsable du centre social itinérant parisien
Sivan Halévy, référent familles du centre social itinérant parisien
Viviane Liégard, référente accueil (Paris)